

Emission d'un Emprunt Obligataire **Sans recours à l'appel public à l'épargne**

« ENDA TAMWEEL SA »

Société Anonyme au capital de 96 053 600 dinars
Siège Social : Rue de l'Assistance, Cité El Khadra – 1003 Tunis
Identifiant Unique : 1347663Q

Objet social : l'octroi de micro-crédits conformément aux dispositions du décret-loi 117 du 05 novembre 2011 organisant l'activité des institutions de microfinance, ainsi que toutes les opérations liées à l'encadrement des initiatives de la clientèle, à sa formation et à son accompagnement, dans le cadre de l'activité d'octroi de micro-crédit.

Emission d'un Emprunt Obligataire

« ENDA TAMWEEL 2020-2 »

de 25 000 000 dinars

Sans recours à l'appel public à l'épargne

1 - Décisions à l'origine de l'émission

Lors de sa réunion tenue le **14 mai 2020**, l'Assemblée Générale Ordinaire de « **ENDA TAMWEEL SA** » a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire privé ou par appel public à l'épargne en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 150 millions de dinars à compter de la date de la présente réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire jusqu'au 31 décembre 2021 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour déterminer les conditions et les modalités d'émission de cet emprunt obligataire, fixer les montants successifs et effectuer toutes les formalités nécessaire à son émission.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration d'ENDA TAMWEEL, s'est réuni le **4 novembre 2020** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 25 millions de dinars et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	11,00 % Brut l'an	Zéro Coupon

2 - Renseignements relatifs à l'émission

▪ Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est de 25 millions de dinars, divisés en 250 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'Emprunt Obligataire « ENDA TAMWEEL 2020-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

▪ Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **15 décembre 2020** auprès d'Amen Invest, intermédiaire en bourse et seront clôturés au plus tard le **16 décembre 2020**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16 décembre 2020**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

▪ **But de l'émission**

- ENDA TAMWEEL a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

3 - Caractéristiques des titres émis

- **Dénomination de l'emprunt :** « ENDA TAMWEEL 2020-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créances
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par Amen Invest- Intermédiaire en Bourse.
- **Forme des titres :** Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaires
- **Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :** Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16 décembre 2020**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée pour le **16 décembre 2020**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

- **Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes au taux d'intérêt fixe de **11,00 %** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligations au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts son servis.
- **Amortissement et remboursement :** Toutes les obligations émises feront l'objet d'un seul amortissement in fine.
- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.
- **Paiement :** Une obligation zéro coupon est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés. Le paiement des intérêts capitalisés ainsi que le remboursement du capital auront lieu le **16 décembre 2025** et seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.
- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :** C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **11,00 % l'an**.

▪ **Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt**

✓ **Durée totale**

Les obligations de l'emprunt obligataire « ENDA TAMWEEL 2020-2 » sont émises pour une durée de **5 ans**.

✓ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne de l'emprunt obligataire « ENDA TAMWEEL 2020-2 » est de **5 années**.

✓ **Duration (souscription à taux fixe)**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **5 années**.

✓ **Mode de placement :**

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt **ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés**.

✓ **Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.**

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

✓ **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

✓ **Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « ENDA TAMWEEL 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera par ce dernier la quantité d'obligations souscrites.

✓ **Fiscalité des titres**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

✓ **Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

✓ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription à ce taux fixe risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.